

qui concerne les pêches. Ils sont libres de choisir un système de permis ou de concessions à bail. L'Association suisse des pêcheurs professionnels est la principale association dans le domaine de la pêche commerciale. La Suisse compte 278 pêcheurs professionnels.

PRISES DÉBARQUÉES

Les prises totales de la pêche intérieure en Suisse sont passées de 2 400 tonnes, en 1970, à 4 807 tonnes, en 1987. Parmi les espèces pêchées en Suisse, on trouve l'anguille d'Europe (Anquilla anguilla), l'alose de lac (Alosa fallax lacustris), la truite brune (Salmo trutta), l'omble (Salvelinus alpinus), les corégones (Coregonus spp.), l'ombre commun (Thymallus thymallus), le brochet (Esox lucius), plusieurs espèces de cyprinidés dont la brème (Abramis brama), le gardon (Rutilus rutilus), la tanche (Tinca tinca) et la carpe commune (Cyprinus carpio), la lotte (Lota lota), la perche commune (Perca fluviatilis) et le doré (Stizostedion lucioperca). En plus de ces espèces européennes, la truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) est largement répandue et l'on rencontre deux autres poissons d'Amérique du Nord, la truite de ruisseau (Salvelinus fontinalis) et la truite grise (S. namaycush), dans certains cours d'eau.

Une compilation de la FAO concernant les prises réalisées dans 18 lacs suisses, qui représentent 84 p. 100 des eaux lacustres en Suisse, indique une récolte de 33 p. 100 de corégones (vrai poisson blanc), 25 p. 100 de cyprinidés, 39 p. 100 de perche et seulement 3 p. 100 des autres espèces. Les trois premiers groupes (corégones, cyprinidés et perches communes) constituent les espèces les plus pêchées dans les lacs suisses. Les corégones et les perches sont des espèces très recherchées, tout comme la truite, l'omble et le brochet. Les cyprinidés, comme la brème et le gardon, qui sont parfois pêchés en grande quantité comme prises accessoires, sont généralement boudés par les consommateurs.

La pêche commerciale représente environ 90 p. 100 des prises totales en Suisse. Deux cent soixante-dix-huit pêcheurs commerciaux se partagent des lacs qui couvrent une superficie totale de 1 400 km², dans lesquels ils utilisent des filets maillants et des parcs. En 1985, les 352 entreprises de pêche commerciale au filet étaient situées près des lacs, sauf quelques professionnels qui pêchent sur une partie du Rhin. Le nombre de pêcheurs à temps partiel a diminué, de même que celui des entreprises de pêche, mais on estime que les activités sont plutôt stables. La pêche commerciale en Suisse satisfait à près de 15 p. 100 des besoins locaux, mais est relativement peu importante pour l'ensemble de l'économie du pays.

AQUICULTURE

La truite arc-en-ciel et la truite brune sont les principales espèces élevées à des fins commerciales en Suisse. Après le frai, les truites sont élevées et placées dans des bassins sur sol ou des bassins rectangulaires en béton. Les poissons atteignent un